



Ville de Durbuy  
Basse Cour 13  
B-6940 Barvaux s/O.  
086/21.98.11 Fax : 086/21.98.38  
[www.durbuy.be](http://www.durbuy.be)

## La Ville de Durbuy

engage :

*Un ouvrier polyvalent (H/F/X/)  
pour le service voiries*

*Contrat de remplacement à temps plein*

*+ Réserve de recrutement*

---

### Descriptions de la fonction.

---

Au sein du service Travaux et spécifiquement du service voiries, sous la responsabilité de vos chefs de service, vous participerez aux tâches inhérentes à l'entretien et la réparation, la construction et aménagement des infrastructures publiques. Cela concerne les travaux de terrassement, pavage, installation de signalisation, entretien de l'éclairage public, nettoyage des fosses et des avaloirs etc.

Vous veillez à la propreté, au nettoyage et à l'entretien général des voiries tout en respectant les normes de sécurité. Vous devez faire preuve de conscience professionnelle en acceptant et respectant les règles institutionnelles.

### Tâches :

- Calculer et doser les quantités de béton, asphalte, mortier... nécessaires pour réaliser les travaux
- Procéder à la pose de tarmac à froid / à chaud
- Procéder aux travaux de réfections de voirie
- Procéder au revêtement des trottoirs (dalles, kinkers...)
- Veiller à la mise en place des panneaux de signalisation
- Poser des installations et des canalisations des eaux usées ou de pluie
- Construire les murs et fondations des ouvrages
- Connaitre et appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Utiliser le matériel, l'outillage et les équipements de protection en conformité avec les règles de sécurité
- Faire le suivi, auprès du brigadier ou contremaître, sur l'état d'avancement des travaux effectués
- Réparer voiries, trottoirs, bordures, trappillons, ... ;
- Réparer des filets d'eau, avaloirs, désobstructions, suppression de siphons, ... ;

- Effectuer du rejoointoient de pavage ;
- Réaliser de petits ouvrages maçonnés ;
- Installer les outillages et matériaux nécessaires à la bonne exécution conformément aux règles de sécurité - ...

## Profil recherché

---

### **Connaissances techniques :**

- Capacité à maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions ;
- Disposer des connaissances relatives aux outils et matériel mis à sa disposition et en assurer la propreté et le bon fonctionnement ;
- Assurer l'entretien et la maintenance courante de l'outillage et du matériel ;
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité ;

### **Compétences comportementales génériques :**

- Veille à la qualité de son travail (degré d'achèvement, précision, rigueur...) ;
- Fait preuve d'efficacité dans la réalisation de son travail (atteinte des objectifs et respect des délais donnés) ;
- Fait preuve de politesse et de respect à l'égard de ses collègues et des citoyens (civilité) ;
- Fait preuve de déontologie, de réserve la plus absolue quant aux informations auxquelles il a accès, de loyauté et respecte les réglementations ;
- Prends des initiatives pour réaliser les tâches demandées (dans les limites de sa fonction et des responsabilités qui lui sont confiées) ;
- S'investit dans sa fonction en veillant à maintenir un niveau de performance ;
- Écoute, consulte ses collègues et communique de manière proactive ;
- Collabore avec ses collègues et contribue au maintien d'un climat de travail agréable ;
- Respecte rigoureusement les consignes ;

### **Particulièrement en matière de prévention/sécurité au travail :**

- Respecter les principes généraux de prévention sécurité :
  1. Utiliser correctement les machines, appareils, outils, substances dangereuses, équipements de transport et autres moyens.
  2. Utiliser correctement les EPI (Équipement de protection individuel) mis à disposition et après utilisation, les ranger à leur place.
  3. Ne pas mettre hors service, changer ou déplacer arbitrairement les dispositifs de sécurité des machines, appareils, outils, installations... ET utiliser ce dispositif de sécurité correctement.
  4. Signaler immédiatement à l'employeur et au SIPPT :
    - Toute situation de travail qui présente un danger grave et immédiat pour la sécurité et la santé.
    - Toute défectuosité constatée dans les systèmes de protection.
  5. Coopérer avec l'employeur et le SIPPT aussi longtemps que nécessaire pour permettre :

- L'accomplissement des tâches/exigences imposées en vue du Bien-être au travail
  - à l'employeur d'assurer que le milieu et les conditions de travail sont sûrs et sans risque pour la sécurité et la santé à l'intérieur de leur champ d'activité.
6. Participer positivement à la politique de prévention contre la violence ou le harcèlement moral ou sexuel au travail, s'abstenir de tout acte de violence ou de harcèlement moral ou sexuel et s'abstenir également de tout usage abusif de la procédure de la plainte.

#### **Compétences comportementales spécifiques :**

- Participer aux formations nécessaires à l'exercice de sa fonction ou nécessitées par l'évolution de la fonction ;
- Avoir des capacités d'analyse d'une situation précise afin d'évaluer les différentes implications d'un projet ;
- S'exprimer avec clarté et efficacité ;
- Réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ou imprévu ;
- Se conformer aux obligations légales ;
- Avoir des capacités d'analyse, de réflexion, de concentration ;
- Faire preuve de résistance au stress ;
- Faire preuve d'autonomie dans son travail ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Lire, comprend et applique les consignes de sécurité ;
- Disposer du permis B et d'une voiture ;

#### **Conditions d'engagement.**

---

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Lorsque la langue de délivrance des titres requis n'est pas la langue française, avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Fournir un extrait de casier judiciaire vierge daté de moins de 3 mois (**mod 595**) ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Toutes les conditions précitées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures ;
- Avoir une expérience professionnelle dans le domaine des voiries.
- Réussir une épreuve de sélection.

#### **Atouts :**

- Être dans les conditions APE ;
- Être en possession du permis C;
- Être en possession du permis remorque;
- Avoir une expérience professionnelle dans la maçonnerie

## Régime et conditions de travail.

---

### Régime de travail :

Temps plein: 38h/semaine

### Horaire fixe :

Lundi : 7h54 à 12h et 12h30 à 16h ;

Mardi : 7h54 à 12h et 12h30 à 16h ;

Mercredi : 7h54 à 12h et 12h30 à 16h ;

Jeudi : 7h54 à 12h et 12h30 à 16h ;

Vendredi : 7h54 à 12h et 12h30 à 16h ;

### Type :

Contrat de remplacement.

### Date d'entrée en fonction:

Dès que possible.

### Salaires :

**Si aucun diplôme :** Échelle de départ **E2**, ouvrier non qualifié –barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction.

Exemples :

- salaire brut annuel **sans** ancienneté - temps plein:

13.770,49€ à l'indice 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 2.484,26 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence) ;

- salaire brut annuel **3 ans** d'ancienneté - temps plein:

14.859,61€ à l'indice 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 2680,55 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence) ;

- salaire brut annuel **6 ans** d'ancienneté - temps plein:

15.047,41€ à l'indice 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 2714,43, € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence) ;

**Si Enseignement technique secondaire inférieur (ETSI ou CTSI):** Echelle de départ : **D2** –barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction.

Exemples :

- salaire brut annuel **sans** ancienneté - temps plein:

15.022,46€ non indexé (index actuel : 2.1647) soit 2.709,93 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

- salaire brut annuel **3 ans** d'ancienneté - temps plein:

15.773,50€ à l'index 138.01 (index actuel : 2. 1647) soit 2.845,41 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

- salaire brut annuel **6 ans** d'ancienneté - temps plein:

16.524,64 € à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 2.980,91 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

**Si CESS :** Echelle de départ : **D4** –barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction.

Exemples :

- salaire brut annuel **sans** ancienneté - temps plein:

15.172,57€ non indexé (index actuel : 2.1647) soit 2.737,00 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

- salaire brut annuel **3 ans** d'ancienneté - temps plein:

15.961,24€ à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 2.879,27 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

- salaire brut annuel **6 ans** d'ancienneté - temps plein:

17.238,13€ à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 3.109,61 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

#### **Avantages :**

- 26 jours de congé annuel.
- Chèques repas.
- Second pilier de pension.
- Facilité d'obtention d'une assurance hospitalisation (SSC).
- Allocation de fin d'année.
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics.

- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.

## Epreuves de sélection.

---

### Épreuve de sélection (50% au moins) :

Une épreuve orale consistant en une conversation destinée à apprécier la maturité du candidat, ses motivations et son aptitude à remplir la fonction – pour la réussir, il faut obtenir 50%.

Les lauréats non appelés en service seront versés dans une réserve de recrutement de trois ans, renouvelable une fois pour un an de plus. Le Collège pourra faire appel aux candidats de la réserve de recrutement pour pourvoir ultérieurement à tout emploi vacant.

## Modalités de candidature.

---

### L'appel à candidature se fera par appel public.

Postuler par recommandé ou déposé auprès du Directeur général, contre accusé de réception **pour le 1er mars 2026** au plus tard le (date de la poste faisant foi) :

Ville de DURBUY

Monsieur le Directeur général

Basse Cour, 13

6940 DURBUY

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

1. Curriculum Vitae ;
2. Lettre de motivation,
3. Copie du diplôme éventuel et, le cas échéant, documents permettant de justifier les années d'expérience professionnelle dans une fonction similaire.
4. Extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois (mod **595**)

Tout renseignement peut être obtenu auprès du service du personnel, au 086/219.837.

---